



Marché en procédure adaptée

**Renouvellement du réseau d'eau potable sur la
commune de Marsas
Quartier Tembourris**

Avis d'appel public à la concurrence

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la vallée de l'Arros
8 bis route du Broucassas
65190 Bordes

Entité adjudicatrice :

Désignation :

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la vallée de l'Arros

8 bis route du Broucassas

65190 Bordes

Téléphone : 05.62.35.79.40

E-Mail : frederic.saint-pierre@siaep-arros.fr

Statut : Syndicat mixte fermé

Activité(s) principale(s) :

- Eau

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.com>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux de renouvellement de conduites d'eau potable sur la commune de Marsas (65)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Commune de Marsas

CPV global à la consultation

CPV principal : 45231300-8

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 3 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix des prestations** noté sur 20 pondéré à 60 sur 100 points.
2. Critère **Délais d'exécution** noté sur 20 pondéré à 25 sur 100 points.
3. Critère **Valeur technique** noté sur 20 pondéré à 15 sur 100 points.

Modalités de mise en œuvre des critères

1. Critère Prix des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes : montant HT du chantier

2. Critère Délais d'exécution

Apprécié au vu des informations suivantes : délai de réalisation de la phase chantier

3. Critère Valeur technique

Apprécié au vu des informations suivantes : Méthodologie de réalisation du chantier

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2025-Marsas

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 juin 2025

Date limite de réception des offres : 9 juillet 2025 à 12 h 00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Pau

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : www.marches-securises.com.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable de la vallée de l'Arros

Adresse : 8 bis route du Broucassas

65190 Bordes

Tél : 0562357940

Courriel : frederic.saint-pierre@siaep-arros.fr